

Caen, le 14 septembre 2017

Aux syndicats CGT de Normandie.

Copie : NVO – Comité Régional

N° 19

Cher (e) s Camarades,

La NVO... Au cœur de l'actualité sociale !

En cette période de mobilisation, qui d'autres que la NVO, peut vous informer réellement de la situation que vivent les salariés ?

En effet, à la différence d'autres titres de presse, la NVO traite de l'information du monde du travail, du point de vue des salariés, c'est cela qui la rend indispensable pour les syndicats, les militants et celles et ceux qui veulent de la vraie information, parlant de leurs problèmes.

Etre informé des propositions de la CGT, pour vivre mieux, profiter des richesses produites par le travail (*car le travail n'est pas un coût comme le disent certains*), c'est en parcourant les pages de la NVO, en allant sur le site NVO, que vous allez découvrir ces informations.

La NVO rentrée 2017, est un moyen pour nos organisations, de faire découvrir notre journal à celles et à ceux qui ne sont pas abonnés. C'est un objectif que nous devons tous nous fixer, dans le cadre de notre campagne d'abonnements NVO et permettre de pérenniser notre journal.



NVO NUMÉRO SPÉCIAL : « Loi travail XXL : Nos droits pris pour cible »

Parution hier : 18 pages d'analyse des ordonnances Macron.

Mais aussi, d'autres sujets dans le sommaire ci-dessous.

A commander dès maintenant !



20

Transports: la loi du marché

36

DOSSIER

Droit du travail

La casse
du siècle

08

RÉTROSPECTIVE

Un été chargé

16

REGARDS CROISÉS

Rentrée
dans le vif

30

PAROLES DE

Seita : renaître
sur des cendres

32

PAROLES DE

Retraités
en galère

34

PORTRAIT

Dans les
coulisses
des abattoirs

56

ANALYSE

L'état d'urgence
permanent

58

SALAIRES

Dangereux tour
de passe-passe

60

DÉCODAGE

Une pénibilité
qui ne dit plus
son nom

62

EXPOSITION

Hockney, peindre
avec son temps

68

HOMMAGE

Jean-Claude
Poitou

70

ENTRETIEN

Lutter contre les
discriminations
syndicales

EDITORIAL



Contre- attaque

Il est heureux, Pierre Gattaz. Avez-vous remarqué que le numéro 1 du Medef est bien silencieux sur l'un de ses sujets favoris, les 35 heures ? Tout absorbé qu'il est à féliciter Emmanuel Macron pour la réforme du Code de travail, le patron des patrons nous donnerait presque le sentiment de s'accommoder désormais de cette réduction du temps de travail tant honnie. Bien entendu, il n'en est rien. Et pour cause. Si les ordonnances n'attaquent pas frontalement les lois Aubry (déjà fortement ébranlées par le passé), elles offrent aux employeurs les coudées franches pour dynamiter, entre autres, la réduction du temps de travail. Pourtant, comme le révélait un rapport de l'Igas de 2016, les 35 heures « n'ont pas eu un effet négatif sur la compétitivité de la France ». Traduction: elles ont été bénéfiques, tout en étant créatrices d'emplois. Presque deux décennies plus tard, il nous faut défendre l'existant - rien n'est jamais acquis - et aller de l'avant en portant de nouvelles conquêtes sociales.

La réduction du temps de travail à 32 heures est l'une de ces mesures dignes d'un code du travail du XXI^e siècle, projet soutenu par la CGT. Elle permet l'épanouissement individuel, l'engagement collectif, le partage du temps et des richesses et va dans le sens de l'histoire sociale. Tout l'inverse du projet Macron. Sous couvert de modernité, sa contre-réforme pousse jusqu'à l'extrême les mesures libérales de ces dernières décennies. Or, elles ont toutes échoué à faire baisser la courbe du chômage. Pas étonnant d'ailleurs: l'injustice sociale ne crée pas d'emploi. Elle crée, par contre, la crainte du déclassement, la peur du chômage, de la précarité.

Dans cette période agitée, la CGT entend prendre ses responsabilités en appelant à l'unité la plus large. Pour ne pas prendre le risque de voir la réforme Macron prospérer sur des divergences entre les organisations syndicales.

Véronique Lopez

La Nouvelle Vie Ouvrière

263, rue de Paris, case 620, 935 16 Marville Cedex. Fax: 01 4958 68 67

Service commercial

Tél: 01 49 58 68 58

e-mail: commercial@nvo.fr

Rédaction

Tél: 01 49 58 68 68

e-mail: redaction@nvo.fr

Directrice

Pratibha, directeur de

publication: David Dupak,

Véronique Lopez, Laurence Milot,

Stéphane Pultouze

Conseil de direction

David Dupak, Drs Emerys,

Véronique Lopez, Laurence Milot,

Stéphane Pultouze

Tarif de journal

6 € le numéro, 70 € l'abonnement d'un an

(90 € pour les syndicats CGT).

Abonnement en ligne sur nvo.fr

Le bureau NVO (nouveau) nvo.fr

■ Rédactrice en chef

Véronique Lopez

■ Rédactrice en chef

adjointe Isabelle Anet

■ Assistantes de la rédaction

Marie-Laure Fleuchte,

Patricia Gervais

■ Rédaction Carmen Ahumada,

Marie-Alexandra, Cass Grillois,

Miriam Carles, Nathalie Caron

(chef de service), Frédéric Deyrie

(chef de service), Guillaume

Espartero, Régis Fruiter, Aude

La Mira, Dominique Marinat

(chef de service),

Laurent Milot (directeur des

publications juridiques),

Christine Morel, Emeline Sura

■ Éditeur, réalisation

Directeur: Stéphane Pultouze

■ Rédactrice en chef technique

Véronique Gervais

■ Premier responsable

Philippe Fosse

■ Éditeur responsable

Laurie Nicollet

■ Prestataires informatiques Web

Sylvie Latron

■ Magasins: Cécile Bardonnel,

Isa Rac, Rémi Geddes

■ Secrétaire de

rédaction Sylviane Gauthier,

Séverin Servais

■ Correspondant

Tatiana Marsden-Merkoff

■ On a contribué à ce numéro

Marie-Cécile Le Jehouais,

Gisèle Schemmel

■ Coéditrice

Naja Perrot / Susanna Stancan

■ Publi-Info

Audience créée par: Mec Roumain

■ Annonce légale

4,28 € la ligne / N° 316

Copyright: 1994-1998-2014 X

■ Conventions postales

0330 174903

■ Déjà légal à parution

■ Imprimé et rangé

par: Paris Presse Edition

47000 Limoges

Ce numéro comporte quatre pages

numérotées de I à IV pour

les abonnés d'Île-de-France

Fonds de vote pour le groupe de

syndicats affiliés par Paris

Presses, Alphas-Médias

et Alpha-Presse. Responsable de

la rédaction: Jean-Louis

Perrot. Responsable de la

production: Pascal Métais. Responsable

de la diffusion: Pascal Métais.

Fête de l'Humanité :

Retrouvez l'équipe de la NVO au Forum social !



**La Fête de
l'Humanité**
13-16-17 SEPTEMBRE
2017

RENDEZ-VOUS AU STAND

nvo

LA NOUVELLE VIE OUVRIÈRE

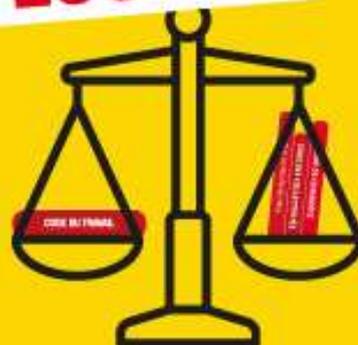
**FORUM
SOCIAL** stand
n°10

JOUEZ SUR NOTRE STAND !

**LE CODE DU TRAVAIL
EST-IL VRAIMENT TROP LOURD ?**



**Pesez-le vous-même
et tentez de gagner
une tablette Acer Iconia 10
et des abonnements NVO**



Le stand NVO Normandie à la manif.

Le 12 septembre, au départ de la manif de Rouen, présence du stand NVO.

Cela a permis de faire découvrir les publications de la NVO et de distribuer le flyer « Pour préserver vos droits, Syndiquez-vous ! ». Ci-dessous.



NORMANDIE Pour préserver vos droits la cgt Syndiquez-vous !

Imaginons un seul instant la situation sociale dans le pays, sans la CGT.

Un certain nombre d'entre vous, répondrait tout simplement : « Il faudrait l'inventer ! ».

Pas besoin, répondrons-nous. Nous venons de célébrer en 2015, les 120 ans de la CGT.

En lisant ce flyer, vous aurez compris la nécessité de se syndiquer).

Depuis 1895, date de sa création à Limoges, la CGT occupe une place de premier plan dans le mouvement social et les luttes syndicales.

Pour continuer à défendre les intérêts des salariés, la CGT a besoin de se renforcer en nombre d'adhérents.

Aujourd'hui, lorsque l'on écoute le patronat et le gouvernement, certaines organisations syndicales seraient devenues ringardes, à côté de la réalité et refusent d'évoluer.

La CGT a su s'adapter aux évolutions du salariat pour apporter sa propre réponse aux exigences nouvelles tout en restant fidèle à ses principes révolutionnaires d'émancipation des salariés.

1

Ces nombreuses grèves ont permis d'obtenir des conquêtes sociales (retraite, couvertures sociales, congés payés, 2 semaines en 1936, 3 semaines en 1956, 4 semaines en 1969 et 5 semaines en 1981).

Le patronat a toujours combattu les droits des salariés.

Le patronat ne désarme jamais, de ce qu'il a dû concéder, face aux luttes des salariés, mais ne viendra jamais à bout des luttes,



Des attaques sans précédents depuis 30 ans.

Que ce soit au niveau de notre protection sociale, de notre retraite et du Code du travail.



Depuis sa création en 1909, le Code du travail a toujours été contesté par le patronat, les libéraux de tous poils.

Aujourd'hui le gouvernement Macron et le Medef, reviennent à la charge.

C'est une régression sociale et un retour au 19^{ème} siècle.

Chacun le sait, l'histoire sociale ne s'écrit pas à l'avance et n'inscrit jamais dans le marbre, la régression sociale dès lors que les salariés s'en mêlent.

Ne restez pas isolés, rejoignez la CGT !

4

Après la Révolution française de 1789, la classe ouvrière s'organise.

1884. Près d'un siècle plus tard, après de nombreuses luttes et de batailles acharnées, la loi Waldeck-Rousseau autorise la création de syndicats professionnels ouvriers et patronaux. Cette loi, permet enfin aux ouvriers de s'organiser.

1886. Premier regroupement des formes syndicales s'opère avec la création d'une Fédération nationale des syndicats.

C'est ainsi, qu'apparaissent les chambres syndicales, les fédérations nationales professionnelles, etc...

1892. Création de la Fédération nationale des Bourses du Travail.

Les Bourses du Travail voient le jour. Ce n'était pas une obligation légale pour les villes de les mettre en place, ces structures ont servi à la fin du XIX^{ème} siècle, à aider les syndicats à s'organiser. Le mouvement syndical organisé dans la CGT s'est alors emparé de ces locaux pour en faire de véritables forteresses ouvrières et organiser les travailleurs.

1895. Création de la CGT. Le 23 septembre à Limoges, 75 délégués représentant 18 Bourses du Travail, 126 syndicats et 28 Fédérations de métiers sont réunis et décident de la création d'une organisation unitaire et collective ayant pour titre « Confédération Générale du Travail »

2

Aujourd'hui, c'est plus d'un siècle de luttes sociales que le gouvernement Macron veut remettre en cause, à travers ses réformes à venir.

La CGT prend une part considérable dans ce mouvement social.

- Pour l'abrogation de la loi travail.
- Pour un code du travail moderne du XXI^e siècle.
- Pour l'emploi et la réduction du temps travail à 32 h.
- Pour l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux.

D'autres choix sont possibles !

A longueur d'ondes, de discours patronaux et gouvernementaux on voudrait nous faire croire que le progrès social n'est envisageable qu'à la seule condition de renoncer à un certain nombre de nos droits et acquis.

Pour obtenir de nouvelles conquêtes sociales, il faut renforcer la CGT.

L'histoire nous le rappelle. C'est quand la CGT a été forte en nombre d'adhérents (4.748.000 en 1935, 2.302.000 en 1968, 700.000 aujourd'hui), qu'il a été possible d'obtenir des victoires.

C'est pour cette raison, que la question du renforcement de la CGT est importante aujourd'hui.

5

1936. La CGT a conclu les accords de Matignon entre l'Etat et le patronat.



Il avait été obtenu :

- Les congés payés.
- La semaine de 40 heures.
- Les Conventions Collectives.
- Le droit syndical.
- L'augmentation des salaires de 10 à 15%.



Celles et ceux, qui aujourd'hui, dénigrent la lutte syndicale, tout en bénéficiant des fruits de cette lutte, feraient bien de s'en souvenir...

1945. La CGT, qui a participé à l'élaboration du programme du Conseil National de la Résistance, (CNR) avec notamment, la mise en place de la Sécurité Sociale et des Comités d'entreprise.

1968. Mai /juin, 7 millions de travailleurs en grève occupent leurs usines. Augmentation de 35% du salaire minimum et reconnaissance de la section syndicale à l'entreprise.

3

Pourquoi se syndiquer ?

Le syndicat permet à chacun et à chacune d'exprimer ses aspirations et de les faire aboutir par la force du Tous Ensemble.

Il permet de mieux connaître ses droits, de les faire respecter, d'en conquérir de nouveaux.

"S'unir pour être plus fort" ! Aussi bien dans l'entreprise, dans sa profession et au plan local et national.

Comment adhérer ?

En remplissant le bulletin ci-dessous, il vous sera remis un "carnet du syndiqué".



Une cotisation de 1% de votre rémunération constitue un élément vital au financement de la CGT et garantit son indépendance à l'égard du patronat et des institutions. Le montant de la cotisation est déductible des impôts sur le revenu à hauteur de 66%.

BULLETIN D'ADHESION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

A remettre à un militant de la CGT

6

« Fainéants » très mobilisés et prêts à remettre ça

12 septembre 2017 | Mise à jour le 13 septembre 2017

Par [Frédéric Dayan](#) et [Guillaume Desjardins](#) | Photo(s) : Bapoushoo



Manifestation contre la " Loi Travail XXL " à Paris le 12 sept 2017

La première mobilisation de la rentrée contre les ordonnances de réforme du Code du travail à l'appel de la CGT, Solidaires, la FSU, l'UNEF et l'Unl a rassemblé plus de 200 000 personnes dans pas moins de 180 cortèges partout dans l'Hexagone. On a recensé quelque 4000 appels à la grève. Le 21 septembre, la CGT appelle à un nouveau temps fort.

« C'est une première qui s'annonce réussie », s'est félicité le secrétaire général de la CGT, qui au départ du cortège parisien évoquait « la très forte mobilisation déjà en province. À midi on était plus de 100 000 (...) Ça fait la démonstration du fort mécontentement, confirmé par les sondages ». À Paris, de la Bastille à la place d'Italie, 60 000 personnes ont défilé dans une ambiance festive précédées d'une fanfare animée par des forains, certains déguisés en clowns, venus rejoindre les manifestants pour défendre leur profession.

À Marseille, les syndicats ont annoncé 60 000 manifestants. À Rennes. Ils étaient 10.000 et à Bordeaux 12 000. À Nice, la CGT a salué une mobilisation comme la ville n'en a pas connue depuis 2006 et la contestation du contrat première embauche. À Saint-Nazaire, le cortège a rassemblé des salariés des chantiers navals STX France, d'Airbus, de la SNCF, mais aussi d'entreprises privées et de lycéens, scandant à l'adresse du chef de l'État : « On n'est ni des fainéants, ni des cyniques, ni des extrémistes ». Selon la CGT, la mobilisation est plus importante dans cette ville que lors du premier rassemblement contre la loi travail au printemps 2016. La journée était aussi marquée par des arrêts de travail, avec des perturbations dans les transports notamment à Nice, où aucun bus et aucun tram ne circulait, en Île-de-France ou en Champagne-Ardenne, ainsi que pour le trafic trans-Manche entre Calais et Douvres.

La tour Eiffel est restée ouverte à la visite, mais seulement jusqu'au deuxième étage, une partie du personnel étant en grève.

Plusieurs lycées de Paris et de sa banlieue ont été partiellement ou momentanément bloqués par des élèves. La CGT avait recensé quelque 4000 appels à la grève dans les entreprises, du privé, comme dans les services publics.

Étudiants et lycéens dans les cortèges

Alors que s'effectue la rentrée universitaire, la participation des organisations de jeunesse est une donnée importante de cette journée. Dans un communiqué commun avec des associations et mouvements, ces dernières estiment que « *les mesures contenues dans le projet d'ordonnances vont, bien entendu, fragiliser en premier lieu les plus précaires, et parmi eux les jeunes, déjà en première ligne des attaques que subit le monde du travail depuis des années* ».

À la réforme du Code du travail « *s'ajoute à toute une série de mesures annoncées par le gouvernement : la mise en place de la sélection à l'entrée de l'université par le biais de prérequis, des coupes budgétaires de 331 millions d'euros pour les universités, la baisse des APL, et une réforme du bac généralisant le contrôle continu* », déplorent ensemble l'UNEF, Solidaires Etudiant-e-s, le SGL (Syndicat général des lycéens), l'UNL (Union nationale lycéenne), le Mouvement jeunes communistes, les Jeunes écologistes, les Jeunes socialistes, le NPA Jeune, le Réseau jeune du Parti de gauche, la Jeunesse ouvrière chrétienne, Osez le féminisme, le CLAP (Collectif des livreurs autonomes de Paris)..

Les convergences se construisent sur le terrain

Depuis plusieurs jours, les commentaires et les oracles paraient sur une extinction de voix du mouvement syndical, il est vrai moins largement uni qu'en 2016 contre la loi El Khomri. Si la confédération FO ne s'associait pas à cette journée d'action, contrairement à la loi travail en 2016, une partie de ses militants ont décidé de défiler et plusieurs dizaines de ses unions départementales et fédérations (transports, Énergie, Chimie notamment) avaient appelé aux manifestations. Tout comme certaines sections CFDT, CGC, CFTC ou Unsa. Invité à commenter la participation de militants CFDT à journée, le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger a déclaré : « *On n'a pas besoin de faire une démonstration de faiblesse* », préférant agir pour « *faire évoluer les décrets* ».

Le gouvernement joue la fermeté

Quant au gouvernement et aux parlementaires de REM, ils courent les plateaux de télé pour tenir un discours de fermeté tout en jurant que le qualificatif de « *faïnésants* » ne s'adressait pas aux Français. « *Nous tiendrons* », a lancé le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, quand Christophe Castaner, porte-parole du gouvernement, a prétendu que « *le débat social ne se mesure pas seulement à la rue et à la manifestation* ». « *On vit cette journée sereinement, mais on reste attentifs. On est sûrs qu'on va dans le bon sens* », a déclaré Cendra Motin, vice-présidente de l'Assemblée selon laquelle il n'y a « *pas de raison de revenir de manière essentielle sur le texte* », mais il est « *important d'entendre la crainte qui va être exprimée* ». La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a estimé quant à elle que le pays était « *mûr pour inventer une flexisécurité à la française* ».

La CGT a déjà appelé à une autre mobilisation, le 21 septembre, à la veille de la présentation du projet en Conseil des ministres.

Prochaines initiatives 2017, avec le stand NVO

- **20 septembre, AG de rentrée** UL CGT Couronne, salle Bains Douches à Grand Quevilly.
- **21 septembre, AG de rentrée** UD CGT du Calvados, salle Oresme, FLEURY sur Orne.
- **21 et 22 septembre, Congrès de l'UL** CGT d'Elbeuf, salle des Fêtes à la Londe.
- **26 septembre, AG de rentrée** UD CGT de la Manche, en présence de Philippe Martinez.
- **28 et 29 septembre, Congrès** CGT FAPT 76, salle Festive à St Etienne du Rouvray.
- **30 septembre, Foire** St Michel à Louviers.
- **3 et 4 octobre, Salon des CE** à Rouen.
- **19 octobre, Congès** du syndicat CGT TX de Grand Couronne.
- **9 et 10 novembre, Congrès** US Santé de la Manche.
- **30 novembre et 1^{er} décembre, Congrès** UL CGT du Havre.
- **7 décembre, Comité Général** UL CGT de Sotteville, à la maison du Peuple.

N'hésitez pas à nous contacter pour vos initiatives (06.73.99.93.99)

SOUSCRIPTION stand NVO.

Nous n'avons pas les moyens financiers du patronat, nous comptons sur la solidarité de la CGT. Merci...



Afin de permettre aux référents NVO en Normandie, d'avoir à leur disposition dans les 5 départements un stand composé d'un ensemble d'outils permettant d'être visibles dans leurs initiatives, le Comité Régional CGT Normandie, propose une souscription auprès de nos organisations CGT.

(1 Kit stand NVO = 1.400 euros. Pour information, le Comité Régional CGT Normandie finance 1 stand).

Nom :

Prénom :

Organisation (UD, UL, Syndicat) :

Tél : .. / .. / .. / ..

Chèque : à l'ordre du Comité Régional CGT Normandie, 29 avenue Charlotte Corday, 14000 CAEN.
En stipulant que c'est pour le financement des stands